

# Sondage national de l'ACOC sur les organismes de conservation 2023

## Sommaire exécutif

Ce rapport présente les résultats d'un recensement national des organismes de conservation opérant au Canada et affiliés à l'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC), à l'Ontario Land Trust Alliance (OLTA), à la Land Trust Alliance of British Columbia (LTABC) et au Réseau de milieux naturels protégés (RMN). L'objectif principal du sondage était de décrire la communauté des organismes de conservation du Canada. Un questionnaire en ligne contenant 44 questions portant sur huit domaines a été distribué à l'automne 2023. Quatre-vingt-six questionnaires ont été analysés à l'aide de statistiques descriptives. Le taux de réponse a été de 73 % et l'échantillon était représentatif en termes de distribution régionale.

### Résultats clés

#### Habitats conservés

Les organismes canadiens de conservation ont conservé une grande variété d'habitats, le plus souvent des forêts (88 %), des terres humides (81 %) et des rivages de lacs ou de rivières (74 %). Sept organismes sur dix ont conservé des terres désignées au niveau fédéral ou provincial comme abritant des espèces en péril.

#### Caractéristiques des propriétés conservées

Quatre-vingt-six pourcent des organismes de conservation possédaient des propriétés de pleins titres, 76 % détenaient des servitudes de conservation, y compris des conventions restrictives et des servitudes, 35 % assuraient l'intendance de propriétés pour le compte d'autres organisations ou de propriétaires privés et 10% avaient des propriétés faisant l'objet d'un bail ou d'un contrat de licence.

Le nombre de propriétés gérées par les organismes de conservation varie considérablement (moyenne = 34, médiane = 11, maximum = 378, minimum = 1). La majorité

(91 %) des organismes avaient 100 propriétés ou moins dans leur portefeuille. Un peu plus de la moitié (53 %) de toutes les propriétés détenues ou gérées par les 86 organismes étaient de pleins titres, tandis que 37 % étaient des servitudes de conservation et 11 % étaient gérées selon d'autres modalités. Il existe des différences entre les trois alliances régionales, les propriétés de pleins titres étant plus répandues parmi les membres de l'OLTA, les servitudes de conservation plus courantes parmi les membres de la LTABC et les accords d'intendance plus fréquents parmi les membres de la RMN.

Près des trois quarts (72 %) des organismes ont conservé entre 1 et 1 000 hectares au total (moyenne = 1 940 ha, médiane = 376 ha, maximum = 25 392 ha, minimum = 0,5 ha). À l'échelle nationale, près de la moitié (47 %) de la superficie conservée par les organismes de conservation étaient des propriétés de pleins titres, tandis que 43 % étaient des servitudes de conservation. Les ratios diffèrent de manière significative entre les trois alliances régionales.

Collectivement, les organismes que nous avons interrogés ont participé à la protection et à la gestion de 2 661 propriétés totalisant 151 287 hectares. Cela comprenait 1 401 propriétés couvrant 70 450 hectares détenues par 69 organismes de conservation en tant que propriétés de pleins titres ; 977 propriétés sur 556 hectares de servitudes de conservation gérées par 56 organismes de conservation ; et 283 propriétés sur 15 282 hectares gérées pour d'autres propriétaires fonciers en utilisant un arrangement différent de celui mentionné ci-dessus par 25 organismes de conservation.

### **Gestion des terres**

Une majorité des organismes de conservation (84 %) avaient un plan de gestion des terres achevé ou en cours pour une ou plusieurs propriétés et (92 %) ont indiqué que chaque propriété dans leur portefeuille est inspectée au moins une fois par an. Les bénévoles gèrent les propriétés de pleins titres à 64 % des organismes de conservation, suivis par le personnel (58 %) et les membres du conseil d'administration (46 %).

### **Gouvernance et personnel**

La majorité des organismes de conservation (63 %) avaient une structure de gouvernance composée d'un conseil d'administration et d'un directeur général rémunéré. Environ neuf organismes de conservation sur dix ont déclaré au moins un employé ou un consultant au cours de l'exercice 2022, avec une moyenne de 10 employés et/ou consultants/entrepreneurs (médiane = 7).

### **Bénévoles, membres et sensibilisation**

Les bénévoles semblent être une ressource essentielle, contribuant aux organismes de conservation de diverses façons. Quatre-vingt-huit pour cent des organismes ont déclaré avoir des bénévoles au cours de leur année fiscale 2022, avec une moyenne de 77 (médiane = 20). Les bénévoles ont joué un rôle important dans l'intendance des terres dans 83 % des organismes, tout en étant engagés dans une variété d'autres activités, y compris les

communications, la science des données, la collecte de fonds et le développement, l'administration et les finances. La plupart des organismes de conservation (89 %) ont déclaré avoir mis en place un programme d'adhésion. Quatre-vingt-cinq pour cent ont déclaré avoir une ou plusieurs activités d'engagement axées sur les peuples autochtones.

### **Financement**

La plupart des organismes de conservation (93 %) ont déclaré être financés par des individus. Les fondations subventionnaires (84 %), le gouvernement provincial (70 %), le gouvernement fédéral (69 %), les gouvernements municipaux/régionaux (55 %) et les petites entreprises (45 %) sont également des sources importantes de financement. Plus de la moitié (53 %) ont déclaré avoir bénéficié du programme fédéral de dons écologiques depuis 2012.

### **Normes et pratiques**

Les deux tiers (65 %) des organismes ont déclaré avoir officiellement adopté les Normes et pratiques des organismes de conservations du Canada du Centre pour la conservation des terres. Les répondants étaient généralement favorables aux normes et aux pratiques du secteur, mais le manque de capacité et de financement pour respecter les normes a été cité comme une préoccupation, en particulier parmi les organisations plus petites et dirigées par des bénévoles.

### **Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation (BDCAPC)**

Moins d'un tiers (31 %) des organismes de conservation ont déclaré avoir soumis leur inventaire complet ou partiel des terres conservées à la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation (BDCAPC). Une proportion importante d'organismes n'étaient pas certaine de l'objectif et du processus de la BDCAPC. Les préoccupations relatives à la publication dans la BDCAPC comprenaient les visites indésirables

du public et la protection de la vie privée des propriétaires fonciers.

### **Préférences pour le soutien des alliances**

Les organismes de conservation ont indiqué que l'ACOC et les alliances régionales peuvent

mieux les soutenir en mettant l'accent sur la promotion des programmes de financement pour les organismes de conservation, en les aidant à renforcer leurs capacités et à croître, et en les soutenant avec les Normes et pratiques des organismes de conservation du Canada.

### **Conclusion**

Les résultats du sondage fournissent des données précieuses sur l'ensemble des organismes de conservation du Canada tout en révélant que les organismes sont diversifiés quant au nombre et à la taille des propriétés conservées, à leur capacité et à leurs ressources. L'ACOC et les alliances régionales peuvent utiliser ces données pour décrire et promouvoir les impacts de leurs membres auprès des bailleurs de fonds et du public. Le sondage offre également une nouvelle méthode pour suivre l'évolution des huit domaines mesurés par le questionnaire au fil du temps. À cet effet, le sondage sera répété en 2025. Enfin, le sondage fournit à l'ACOC et aux alliances régionales des indications sur la manière dont elles peuvent mieux soutenir leurs membres par le biais d'initiatives existantes et de nouvelles initiatives.